

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE
du 09 novembre 2023
Ecole Primaire Lixenbuhl
13 rue Kageneck
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tél. : 07 72 27 99 80
E- mail : ce.0672204g@ac-strasbourg.fr
Horaires du conseil : 18h00 à 20h**

Membres présents :

Directrice	Mme DENNI
Enseignants	Mmes BAUER, MINGO GONZALEZ, ESCODA, FOGELGESANG, SCHMIDT, PHAN-VAN, ROBINIUS, COCHIN, CARALP, NONNENMACHER, ROCHE, BEN-SALAH, WENDENBAUM, HENRY M. FRITSCH
Excusées	Mmes MARTIN, TRUCHELU, HASSIBOUT
Représentante Mairie	M ^{me} CLAUS
Représentants Parents d'élèves	Mmes SOL-WEBER, LEONHART, RUHL, ALLEAUME, DEMAIZIERE, MAZOUZ, SIGNOLET, PANIZZOLI, PFAFF, MENIERE, BILLY, BEKKOUCHE MM. DERVAUX
excusés	M. ALLEAUME Mme RAPIN, MURDEN, LALE, DOAoudi
ATSEM	Mmes GENILLER, BENAIDA, DAVID, NUSS, WILLM, VANEL-BERTIN Mme STEPHAN
Excusée	
Représentants périscolaire	Mmes WERNY, HEBBEL-ROTHAN
Inspecteur de L'Education Nationale Excusé	M. BOHY

Ordre du jour :

1. Présentation des membres et Installation du nouveau conseil d'école.
2. Résultats des élections
3. Lutte contre le harcèlement scolaire : Protocole Phare
4. Sécurité dans l'école
5. Modification et approbation du règlement intérieur 2023-2024
6. Fonctionnement de notre école, effectifs, répartition, projets
7. Evaluations nationales CP, CE1, CM1
8. Evaluation d'école
9. Points mairie
10. OCCE
11. Dates prévisionnelles des prochains conseil d'école

1. Présentation des membres et Installation du nouveau conseil d'école

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative.
Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances du conseil d'école.
Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre.
Le nouveau conseil d'école est installé.

Désignation des secrétaires de séance :

Mme COCHIN, enseignante

Florence MENIERE, représentante des parents d'élèves

Transmission aux parents du PV : Blog de l'école et par mail.

2. Résultats des élections des délégués des parents d'élèves

Une seule liste de parents s'est présentée. Les 16 sièges à pourvoir ont été attribués aux candidats de la liste APPEL avec 258 suffrages exprimés sur 567 électeurs inscrits.

Remarque : cette année, il y a eu 56 bulletins nuls (l'année dernière 27)

La participation est de 55,38 % contre 55,92 l'année dernière

Vote par correspondance uniquement. La participation reste très bonne malgré le mouvement de grève du 13 octobre 2023. Des enveloppes sont arrivées à l'école hors délai le lundi.

3. Lutte contre le harcèlement scolaire : Protocole Phare

Le groupe scolaire Lixenbuhl a adhéré au programme Phare à la rentrée 2022 en signant la charte d'engagement des écoles. La mise en place s'effectue sur deux ans.

La charte engage les classes de CP au CM2.

La prévention est cependant très importante et est de mise dès le plus jeune âge.

Un travail sur les émotions et la pratique du message clair sont des points d'appui pour les élèves et sont amorcés dès l'école maternelle. Définir une zone dans la cour de récréation pour cette pratique serait intéressant en maternelle notamment. Le permis internet pour les CM serait une piste également.

Un protocole de prise en charge des situations a été élaboré par l'équipe pédagogique.

Le plan de prévention est présenté lors du conseil d'école et sera joint en annexe du PV.

4. Sécurité à l'école

Cette année, nous devons organiser au sein de notre groupe scolaire :

-2 à 3 exercices PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) dont un exercice attentat intrusion.

-2 à 3 exercices évacuation dont un dans le premier mois.

L'école Lixenbuhl est soumise aux risques suivants :

- Risques naturels : tempête, inondation, séisme.
- Intrusion
- Pandémie
- Transport de matières dangereuses

L'incendie du 08 septembre 2023 (local poubelle maternelle) a remplacé l'exercice obligatoire de septembre en maternelle.

En élémentaire, l'exercice d'évacuation du premier mois de rentrée a été effectué : le 19 /09/2023 dans le bâtiment de la rue Kageneck.

L'exercice intrusion a été effectué au sein du groupe scolaire le 10/10/2023. Mme Sol, représentante des parents d'élèves était présente pour assister aux exercices.

Une copie des évaluations des exercices est transmise à la municipalité et à l'académie.

Nous sommes passés au niveau « urgence attentat »

Cela se traduit en particulier par une plus forte sécurisation des écoles. Il convient d'être notamment attentif à ce que :

- L'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires soit assuré par un adulte ;
- Un contrôle visuel des sacs soit effectué.
- L'identité des personnes étrangères à l'établissement soit systématiquement vérifiée. En cas de doute, la directrice d'école peut refuser l'accès à l'établissement.

Dès que les enfants sont récupérés, il faut quitter les abords de l'école. Les attroupements sont interdits. La sécurité, c'est aussi les parents. L'équipe compte sur leur vigilance en signalant tout attroupement ou faits suspects ainsi que du respect des horaires d'ouverture et fermeture des portes de l'école.

Le DUER a été finalisé et transmis à la municipalité ainsi qu'au conseiller de prévention de l'académie.

L'application « contact d'urgence » a été mis à jour par la directrice via le portail académique dès la rentrée.

5.Modification et approbation du Règlement Intérieur 2023-2024

Le règlement intérieur pour l'année scolaire 2023-2024 a été transmis en amont du conseil d'école.

Quelques modifications suite à l'envoi et aux suggestions de Mme Sol-Weber :

Point sécurité :

. Si la personne désignée par les adultes responsables est mineure, la directrice d'école émet des réserves sur ce choix et se décharge de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident.

« Règles » au sein du groupe scolaire (école maternelle et école élémentaire) remplacent « interdits »

+ Ajouts : seuls les tours de cou sont autorisés et les écharpes interdites pour des raisons de sécurité et de risque de jeux dangereux.

Vote pour : 30

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Transmission aux parents : consultation directement sur le blog ou copie papier pour ceux qui n'ont pas la possibilité de le consulter par internet. Un papier sera transmis aux familles afin de s'assurer qu'elles ont bien pris connaissance du règlement intérieur.

Affichage sur les panneaux extérieurs et à l'entrée des bâtiments.

La directrice souhaiterait travailler avec les représentants des parents d'élèves pour faire évoluer ce règlement intérieur. L'objectif serait de le rendre concis et lisible pour tous. Des rencontres pourront être organisées dans ce sens.

6. Fonctionnement de l'école et continuité pédagogique

Les nouvelles enseignantes arrivées à l'école sont Mesdames Schmidt, Phan Van, Truchelu et Wendenbaum.

Mme Martin assure le complément de Mme Fogelgesang.

Nous accueillons également M.Fritsch en élémentaire.

Mme Mingo Gonzalez assure le remplacement de Mme Zerouali.

7 ATSEM complètent l'équipe : Mmes Geniller, Benaida, David, Nuss, Stephan, Willm, Vanel-Bertin

Le rôle des ATSEM est essentiel au bon fonctionnement de l'école. Merci à elles pour leur investissement quotidien auprès des élèves, de l'équipe pédagogique et auprès de la directrice. Merci à la municipalité pour cette aide bien précieuse.

M Gauthier Meyer effectue son service civique dans notre école depuis début octobre.

Trois AESH sont également affectées au sein de notre établissement.

Effectifs et répartition

A ce jour, le nombre d'élèves est de 403 (contre 381 il y a un an) répartis de la manière suivante :

Section monolingue

8 classes

Mme TRUCHELU PS/MS 28 (16/12)

Mme BAUER : PS/ GS 28 (17/11)

Mme BEN SALAH : MS/GS (9/18) 27

Mme SCHMIDT : CP 25

Mme ROBINIUS : CE1 20

Mme PHAN VAN : CE2 26

M. FRITSCH CM1/CM2 29 (15/14)

Mme ROCHE CM1/CM2 29 (11/18)

TOTAL 212

Moyenne 26,5

Section bilingue :

8 classes (ouverture d'une classe en maternelle)

Mmes ESCODA et ZEROUALI (remplacée par Mme MINGO GONZALEZ)

PS/MS 22 (10/12)

PS/MS 23 (12/11)

Mmes FOGELGESANG et MARTIN

GS 22

Mme Wendenbaum

MS/GS 22 (16/6)

Mmes CARALP et NONNENMACHER

CP 22

CE1/CE2 26 (18/8)

Mmes COCHIN et HASSIBOUT

CM1 25

CE2/CM2 29 (14/15)

TOTAL 191

Moyenne 23,875

Point parents : Beaucoup de parents inquiets au sujet des doubles niveaux en maternelle et en élémentaire.

Inquiétude que les élèves de niveau inférieur soient délaissés dans les classes à double niveau.

Réponse : L'organisation pédagogique et la constitution des classes sont faites par la directrice après avis du conseil des maîtres. Les répartitions doivent également tenir compte quand cela est possible des directives ministérielles (24 élèves pour les classes accueillant des GS, CP, CE1).

Une classe de 25 CP et une classe de 20 CE1 ont été constituées plutôt que de créer deux classes de CP/CE1 pour tenir compte du souhait des enseignantes concernées.

Les activités sont adaptées à chaque classe d'âge dans les classes à double niveau. Mme Sol précise que ces classes à double niveau favorisent l'entraide. La directrice indique qu'il en va de même pour l'autonomie des élèves.

Section bilingue

Le fonctionnement de l'école implique un changement de salle de classe pour les sections bilingues.

Point parents : Les cartables sont à nouveau lourds en section bilingue. Les caisses sont-elles toujours en place ?

Réponse :

Les caisses sont toujours en place.

Le poids du cartable vide est très variable selon le modèle, les cartables à roulettes sont très lourds. Une vigilance des parents au moment de l'achat du cartable est recommandée. Les élèves ne trient pas leur sac.

Les enseignantes rappellent systématiquement qu'il n'est pas nécessaire d'emmener tout le matériel français/allemand tous les jours.

Enseignement de l'allemand dans les sections monolingues

Cet enseignement se fait à partir de la petite section de maternelle.

Il est assuré par les enseignantes.

Projets dans l'école

Beaucoup de projets sont réalisables grâce aux subventions de la commune et des actions de l'association des parents d'élèves.

Bilan des actions menées par les représentants des parents d'élèves :

Vente chocolats en novembre pour deux classes (CM1 et CM2 monolingues) afin de faire baisser le coût de la classe de cirque. Bénéfice net : 679,18 € pour 3395,90 € de vente (CM1 2703 € et CM2 692 €)

Vente fromage pour l'ensemble du groupe scolaire : Montant de 10705,90 € / Bénéfice net à diviser entre les classes : 2582,99 €

Tombola pour la galette des rois pour baisser le coût de la semaine de classe transplantée en CE1 bilingue : 589 euros de bénéfice pour 760€ de vente

En élémentaire, la kermesse a généré un bénéfice net de 2006,60 €.

Résultat : 5857,77€ sur l'année 2022-2023 pour les coopératives scolaires de l'école.

Remerciements de la part de l'équipe pédagogique pour ces actions .

Une école sportive :

- Patinoire : Un cycle patinoire a eu lieu en période 1 pour les classes de CE1/CE2 bilingue et CM2 monolingue de Mmes CARALP et ROCHE

Deux séances ont été annulées (manque de glace et Alerte Attentat au lycée à côté).

- Piscine

Période 3 : 8 janvier 2024 au 23 février 2024

Lundis et vendredis classes de CM1 Mmes Cochin/ Hassibout et CM1/CM2 Mme Roche (premier créneau du matin)

Classes de Mmes Nonnenmacher et Caralp (CP et CE1/CE2 bilingues) Troisième créneau du matin.

Période 5 : 06 mai au 15 juin 2024

Classe de CP et CE1 monolingues (premier créneau du matin)

Les transports sont financés par la municipalité.

- Classe de voile pour les classe de CM de Mmes Cochin, Hassibout et Roche la semaine du 27 mai.

Aide de la municipalité à hauteur de 1,5 euros par jour et par élève. Utilisation des crédits transports de la municipalité.

Actions des parents avec vente de chocolats.

- Classe d'escalade pour les classes de CP bilingue et monolingue du 11 au 15 décembre 2023 à Block Session Illkirch.
- Classe Stride à Cronembourg la semaine du 15 janvier CE1/CE2 bil et CE2/CM2 bilingue.

Actions des parents : vente de chocolat

Programme d'activités et Parcours sur temps scolaires

Ces activités sont proposées et financées par la municipalité. Toutes les classes bénéficieront d'un parcours. Merci pour cette organisation.

Pour les élèves de l'école maternelle, il y a des animations qui sont proposées l'après-midi uniquement, c'est compliqué avec les classes qui accueillent des PS. Il s'agit de l'activité Cardio et football. Les autres activités peuvent être demandées le matin.

Evénements, sorties et spectacles

- **Illiadé**

Toutes les classes se rendront à l'Illiade pour assister à un ou plusieurs spectacles.

Une partie du prix est pris en charge par la municipalité.

Les spectacles choisis par les collègues seront transmis en pièce jointe du PV de conseil d'école et mis sur le site de l'école.

- **Saint Martin**

A l'occasion de la Saint Martin et dans le cadre du bilinguisme mais également de l'approche culturelle de la langue allemande, toutes les classes fêteront les lumières.

Cette année en raison de la posture Vigipirate, cette fête se déroulera en interne dans le cadre d'une liaison maternelle et élémentaire. Il n'y aura pas la possibilité d'accueillir les familles.

- **Conseil municipal des enfants**

Tournée des écoles :

Mme Galler est venue à la rencontre des élèves de CM1 et CM2 le 7 novembre 2023.

Un mot sera adressé aux parents afin de les informer de ces élections mais aussi leur permettre de donner leur accord pour la participation de leur enfant.

La campagne électorale aura lieu du 20 novembre au 1er décembre 2023.

Les élections se dérouleront du 04 ou 08 décembre 2023.

Sont concernés :

Tous les enfants du CM1 et CM2 comme candidats

Tous les élèves du CE2, CM1, CM2 comme électeurs.

Le nombre de sièges à pourvoir pour l'école Lixenbuhl est de 6 sièges.

- **Passage du Saint Nicolas en maternelle**

Passage de l'attelage le Jeudi 7 décembre 2023 : Traditionnelle distribution de « Männele » offerts par la municipalité et distribué par le Saint Nicolas.

- **Festival Augenblick Film : der Räuber Hotenplotz**

CE2 bilingues, CM monolingues et bilingues

- **Ecoles et Cinéma :** pour les classes monolingues et GS bilingue (classe de Mmes Fogelgesang et Martin) de l'école maternelle

- **Semaine du goût en maternelle.** Merci pour l'investissement de tous

- **Maitrise de la langue**

Dictée ELA pour les classes de CM monolingues et bilingues : La directrice remercie les collègues pour son intervention dans ces classes pour la dictée aux élèves.

Inscription au Marathon de l'orthographe

La mission "Maitrise de la Langue 67" de l'académie de Strasbourg propose de participer à la 11ème édition du Marathon de l'orthographe qui s'adresse aux classes de cycle 2, de cycle 3, de sixième, de SEGPA, et d'ULIS.

Le Marathon de l'orthographe académique est un défi orthographique comportant trois courses réparties sur l'année avec des épreuves variées destinées à enrichir et renforcer les pratiques d'enseignement et à réconcilier les élèves avec l'orthographe.

Les classes suivantes vont s'inscrire au marathon de l'orthographe :

CM Monolingues et bilingues

CE2 Monolingues et bilingues

CP bilingue et monolingue

Projet Kermesse en maternelle

L'APPEL est prête à faire les démarches d'organisation comme pour la kermesse côté élémentaire de l'année scolaire dernière.

Les démarches sont longues et il faut anticiper selon les événements de la ville. Il faudrait fixer une date vers décembre/janvier.

Pour des raisons d'organisation, éviter le samedi.

L'inconnue reste le contexte Vigipirate.

Merci à tous les adultes qui permettent à la réalisation de ces activités par leur investissement et leur présence.

7. Evaluations Nationales CP, CE1 et CM1.

Les évaluations nationales des acquis des élèves se sont tenues du 11 septembre au 22 septembre 2023 pour les classes de CP, CE1 et CM1. Un second temps d'évaluation à mi-parcours aura lieu pour les CP (mi -janvier)

La consolidation puissante des savoirs fondamentaux à l'école primaire reste l'objectif essentiel. Une des priorités est le travail sur la fluence en lecture.

Les résultats de nos élèves seront analysés en fonction des résultats au niveau national et de notre circonscription.

Transmission aux parents : Les résultats ont été remis aux parents par le biais de leur enfant.

Certaines familles ont été invitées à rencontrer les enseignants. Les enseignantes de CP ont remis les résultats individuellement .

L'analyse de la situation des élèves de l'école Lixenbuhl est complétée par la passation des tests de fluence dans les classes de CE2 et CM2 (protocoles académiques de fluence et fluidité en contexte)

Les résultats sont très encourageants. Les actions au niveau de la fluence doivent être continuées au niveau des classes mais ne seront pas la priorité de notre future projet d'école dont l'objectif sera une amélioration des points de vigilance. Le vocabulaire en maternelle sera très certainement un des axes à retenir ainsi que l'orthographe en élémentaire. A voir suite à l'analyse plus fine des résultats de cette année.

LSU : semestriel

Educonnect est accessible par les parents. Les mots de passe seront transmis par mail aux familles directement via Educonnect. En l'absence d'adresse mail, les parents se verront remettre leur identifiant et leur mot de passe en version papier par le biais de l'enseignante de la classe.

Les livrets seront accessibles par EDUCONNECT.

L'école conseille aux parents de télécharger un exemplaire et de le conserver.

8. Evaluation d'école

Cette année, afin de pouvoir rédiger le nouveau projet d'école, certaines écoles dont la nôtre participeront à une évaluation d'école.

La finalité de cette évaluation, arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École, est destinée à, je cite : « l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école. Elle a aussi pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, les conditions d'exercice des différents métiers et celles du bien-être dans l'école. »

Elle se déroule en plusieurs étapes. La première consiste en une auto-évaluation qui a pour objectif d'analyser l'école dans sa globalité et de s'intéresser à tous les domaines d'action allant du temps scolaire jusqu'au temps périscolaire. Cette auto-évaluation fera l'objet d'un rapport qui servira de document de travail pour la deuxième étape, à savoir l'évaluation externe qui sera faite par un groupe constitué de personnes totalement étrangères à notre école afin de garantir une parfaite objectivité. Ce groupe peut être constitué d'un directeur d'école, d'un conseiller pédagogique, d'un personnel administratif et, ce n'est pas toujours le cas, d'un Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Cette évaluation externe se terminera par la rédaction d'un rapport définitif rédigé après échanges avec l'école. Ce rapport sera restitué au dernier conseil d'école de cette année scolaire et sera donc au final un outil qui permettra de finaliser le nouveau projet d'école et de le faire adopter en conseil d'école par la suite.

9. Points Mairie

Présentation du périscolaire

Les responsables du périscolaire sont Mme Hebbel-Rothan pour l'école maternelle et Mme Werny pour l'école élémentaire.

Questions des parents concernant la municipalité

- La mise en place de ralentisseurs depuis l'entrée de la rue Kageneck (par la rue d'Alsace) jusqu'au parking permettrait de sécuriser la voie. La volonté est de réduire la vitesse sur cet accès à l'école. Un problème d'accessibilité a déjà été remonté lors des conseils d'école à deux reprises. Un abus des stationnements est constaté empêchant les accès sécurité. Une demande a été faite auprès de la police municipale. Ce point n'est pas du ressort de la Mairie mais de l'Eurométropole. Une demande de prise en compte sera faite aux services de l'Eurométropole par la Mairie.
- Les parents d'élèves demandent la suppression de la trêve hivernale pour que les enfants puissent venir y jouer (surtout au foot) toute l'année dans la cour d'école. Cette mesure est prise par la Mairie pour des raisons de sécurité à cause des conditions météorologiques. La Mairie va vérifier qu'il n'y a aucune contre-indication à ouvrir les accès aux cours d'école toute l'année. De plus le constat est que le portail est verrouillé sur une partie des vacances scolaires, réduisant les temps d'accès. Un manque de civisme a été constaté par l'équipe pédagogique. Présence de déchets récurrents (bouteilles, papiers ...)
- Restauration scolaire : réservation/annulation/jours de carence
Une commission périscolaire a lieu le 21/11 pour discuter des sujets de restauration scolaire. Ce sujet n'a pas lieu d'être lors du Conseil d'école.

Questions de l'équipe pédagogique :

Ordinateurs (investissement) : Les élèves n'ont pas accès à l'informatique. C'est au programme de l'éducation nationale. Les classes mobiles ont été vérifiées par le service informatique suite à la demande de la directrice. Elles sont inutilisables. Une demande de 15 ordinateurs portables a été faite pour les investissements 2024 et reste la priorité pour l'école en matière d'investissement. Mme Claus prend note de ce besoin.

En maternelle, les collègues souhaiteraient également développer la pratique informatique. A voir pour les investissements 2025.

Les parents d'élève proposent la mise à disposition de matériel par une personne extérieure à l'école qui serait vérifié et configuré par les services informatiques de l'école pour la mise en conformité.

Il y a des points d'accès informatiques supplémentaires au niveau de l'école maternelle. La directrice va devoir faire des demandes au service informatique pour permettre l'accès à certains sites.

Remerciements pour les stores des salles de classe côté élémentaire qui ont été installés lors des vacances de la Toussaint.

Une volonté d'agrandissement du local à vélos a été évoquée. Cette demande sera faite lors des prochaines demandes de travaux. La directrice précise qu'une action au niveau de l'école sur l'éco-mobilité serait une solution pour limiter la présence des voitures aux abords de l'école.

10. OCCE

Ecole maternelle :

Mandataire Mme Bauer

Parent d'élèves vérificateur : Mme Elmzah

Ecole élémentaire

Mandataire Mme Nonnenmacher

Parent d'élèves vérificateur : Mme Sol-Weber

11.Dates prévisionnelles des prochains conseils d'école

Jeudi 22 février 2024 à 18h00

Mardi 11 juin 2024 à 18h00

Remerciements à la municipalité pour les crédits scolaires accordés qui permettent des achats divers et le financement des transports ainsi que pour toutes les actions entreprises au niveau du groupe scolaire.

Merci au service technique pour les nombreuses interventions, les déménagements qui ont eu lieu durant les vacances d'été, aux agents d'entretien et ATSEM, aux agents des espaces verts.

Merci aux parents pour les aides apportées.

Merci aux enseignants pour leur travail quotidien auprès des élèves.

Le métier d'enseignant connaît un déficit d'attractivité alors qu'il reste un beau métier.

Je souhaite que l'équipe pédagogique puisse continuer à exercer son métier avec la considération des partenaires, notamment des parents d'élèves. Merci de nous faire tout simplement confiance.

PV rédigé par Mme DENNI, Directrice

PS : ce procès-verbal est provisoire. Il sera soumis à approbation par le conseil d'école au deuxième trimestre.